



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mil dix- sept, le quinze décembre, à 19h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Martine SOREL, Maire

•Personnes présentes :

MM. Martine SOREL, Maire, Philippe BOUILLETTE, Jean-Jacques SCHREIBER Adjoints, Sylvie LEFRANCOIS, Marie-Thérèse HERBINIER, Guy FOURNIER, Jean-Joël GIL, Céline ASBROUCQ

•Personnes excusées : Brice GRELLIER, Jean SUZÉ, Stéphane FRANCON

Secrétaire de séance : Madame Céline ASBROUCQ

Délibération CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

Madame Martine SOREL et Monsieur Philippe BOUILLETTE rappellent ce qu'est la CLECT et résumant le rapport reçu.

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT.

Délibération modification des statuts compétence GEMAPI

Madame le Maire expose qu'en séance du 26 septembre 2017, le Conseil Communautaire a délibéré en faveur de la modification des statuts de la CCVVS au titre des compétences obligatoires.

Cette modification est soumise à l'approbation du Conseil Municipal, conformément aux dispositions du CGCT

Après délibération, les membres présents donnent un avis favorable à la CCVVS pour la nouvelle compétence Gestion des Milieux aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Délibération convention retraite CIG

Madame le Maire expose le principe de la Convention retraite et demande l'autorisation de signer la Convention. Le Conseil à l'unanimité donne l'autorisation à Madame le Maire de signer la Convention retraite avec le CIG.

Délibération convention chômage CIG (Centre Interdépartemental de Gestion)

Madame le Maire expose le principe de la Convention chômage et demande l'autorisation de signer la Convention. Le Conseil à l'unanimité donne l'autorisation à Madame le Maire de signer la Convention chômage avec le CIG.

Délibération adhésion de la commune d'Omerville au SIMVVO

La Commune d'Omerville demande à intégrer le Syndicat intercommunal de Musique Vexin Val de Seine Val d'Oise, et cette intégration est soumise à l'approbation des autres communes adhérentes. Le Conseil approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune d'Omerville.

Convention épareuse avec Bray-et-Lû

Ce point est reporté à une séance ultérieure faute d'éléments suffisants pour la mettre en place.

Compte rendu de la dernière réunion SMIRTOM

Monsieur Jean-Jacques SCHREIBER, délégué au SMIRTOM informe qu'un nouveau marché a été conclu entre le SMIRTOM et une entreprise de collecte des déchets, et que des nouvelles modalités de ramassage seront mises en place probablement fin du 1^{er} semestre 2018. Les habitants seront tenus informés en temps et en heures.

Point sur les commissions

Monsieur Jean-Jacques SCHREIBER, Adjoint aux travaux, informe que les travaux de la maison « CORADIN » sont terminés, que les diagnostics en vue de la location sont en cours et que la recherche de locataires sera confiée à une agence immobilière ; l'aire de jeux du Vaumion est en partie terminée, elle sera opérationnelle au printemps lorsque le pourtour sera aménagé.

Monsieur Guy FOURNIER, Responsable Commission Animation, revient sur la Fête de Noël qui fut un succès, tout le monde a pu apprécier le film projeté. Il précise qu'un calendrier des animations pour l'année 2018 est en cours d'élaboration et sera distribué avec le compte rendu du Conseil.

Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Le prochain Conseil se tiendra le 02/02/2018 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00.